



PRITH Centre-Val de Loire





Qu'est-ce que le PRITH





Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) est un programme national organisé par le législateur et décliné dans chaque région. Il a pour objectif de renforcer la coordination entre les professionnels œuvrant pour une meilleure insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

<u>La circulaire DGEFP n°2009-15 du 26 mai 2009</u> définit le PRITH et l'organise autour de 4 grands axes :







Le PRITH Centre-Val de Loire est co-financé par l'Etat, représenté par la DREETS et l'Agefiph Centre-Val de Loire. Le plan d'actions 2018-2022 du PRITH Centre-Val de Loire répond à 4 enjeux majeurs :

- 1 Une plus grande diversité des métiers accessibles aux personnes en situation de handicap
- 2 Des entreprises plus fortement actrices de l'emploi des personnes en situation de handicap
- 3 Un accompagnement des parcours professionnels mieux adapté à la situation des personnes en situation de handicap
- 4 Un pilotage régional plus fortement structuré





Le PRITH s'articule autour de 5 instances principales :

- le Comité de Pilotage,
- le Comité Opérationnel Régional,
- le Comité des Personnes Concernées
- les Plans Locaux d'Insertion des Travailleurs Handicapés,
- et les Groupes de Travail

L'animation de la Coordination du PRITH Centre-Val de Loire est assurée par un prestataire externe : le cabinet Thomas Legrand Consultants. La Coordination du PRITH Centre-Val de Loire est co-financée par l'Etat, représenté par la DREETS (anciennement DIRECCTE) et l'Agefiph Centre-Val de Loire.





Le PRITH représente l'engagement de multiples institutions, organismes et acteurs sur le territoire dans le but de réduire les écarts de situation entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides sur le marché de l'emploi.

Découvrir le PRITH Centre-Val de Loire en moins de 3min (objectifs, plan d'actions, organisation, réalisations concrètes...).

https://vimeo.com/473350301



https://www.prith-cvl.com





- → Elaboration du nouveau plan d'actions du PRITH Centre-Val de Loire (2023-2027) :
- <u>Plan d'actions 2018-2022</u> du PRITH : arrivera à son terme à la fin de l'année. Courant 2022 : élaboration du nouveau plan d'actions 2023-2027 en partenariat avec les acteurs du PRITH
- Questionnaire en ligne (disponible à partir du 03/06 sur <u>www.prith-cvl.com</u>) à destination des membres et partenaires du PRITH afin de recueillir les retours sur le plan d'actions 2018-2022 et les souhaits relatifs au plan d'actions 2023-2027
 - → N'hésitez pas à le compléter <u>au plus tard le mercredi 22 juin</u>



SAVE THE DATE

Manifestation régionale à destination des membres du PRITH/membres des PLITH organisée le **jeudi 29 septembre à Orléans** : temps d'informations et d'échanges sous forme d'ateliers pour identifier les actions à mener demain dans le cadre du PRITH Centre-Val de Loire



En région Centre-Val de Loire, le PRITH se décline dans les départements en Plans Locaux d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PLITH)

L'objectif : définir les modalités de mise en œuvre du PRITH au niveau départemental



LE PLITH dans l'Indre



Il s'organise autour d'une instance plénière qui se réunit 2 ou 3 fois par an.

```
composée : des directions/représentations départementales de :
   la DDETSPP et l'AGEFIPH qui assurent une co-animation,
   la MDPH
   l'Education Nationale,
   Cap Emploi,
   Pôle emploi et les missions locales
   la CARSAT,
   L'AISMT
   le MEDEF
   les entreprises adaptées et les ESAT
   l'ARS,
   les syndicats professionnels
```



et se décline en groupes de travail pour mener des actions visant une meilleure insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Quelques exemples:



juin 2018 : Forum Entreprises Adaptées/ESAT à destination des personnes handicapées et des employeurs du milieu ordinaire

fin 2018: Elaboration d'un guide des formations à destination des jeunes en situation de handicap dans l'Indre



Mars 2019 : Forum sur le maintien en emploi à destination des membres des Comités Sociaux et Economiques

novembre 2019: Colloque « l'autisme, un atout pour votre entreprise »

avec le partenariat de l'association Pas à

Pas

Intervention de 3 conférenciers, euxmêmes autistes, œuvrant à l'insertion des personnes atteintes d'autisme. Mars 2019: Forum sur le maintien en emploi à destination des membres des Comités Sociaux et Economiques

Octobre 2019 : Forum Interprofessionnel Education
Nationale-Acteurs de l'emploi et de la
formation

Journée d'échanges entre 35 professionnels de l'Education Nationale et 11 acteurs de l'insertion professionnelle et de la formation

Novembre 2019: Colloque « l'autisme, un atout pour votre entreprise »

avec le partenariat de l'association Pas à
Pas et du MEDEF
Intervention de 3 conférenciers, eux-



Novembre 2021 : Forum : Les Troubles du Neuro-Développement

> « de l'enfance à l'emploi » en partenariat avec la Maison des

Apprentissages

Sensibilisation des professionnels aux
TND sous forme d'échanges sur la matinée
Conférence sur les Troubles du Neurodéveloppement : de l'enfance à l'emploi
par Léonard Vannetzel,
psychologue, enseignant à l'université Paris-Descartes
et rédacteur en chef adjoint de la revue
ANAE, l'après- midi et ouverture au public.



Projets 2022

HANDICAFE de l'Indre

Le jeudi 17 novembre 2022 de 14H00 à 17H00

A la Salle Barbillat-Touraine - 36000 Châteauroux

L'Handicafé©, c'est l'occasion pour des travailleurs en situation de handicap et des recruteurs de se rencontrer et d'échanger sur le thème des compétences et de l'emploi, de manière informelle, dans un espace convivial





SEEPH 2022





- SEEPH = Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées
- 3^{ème} semaine de novembre : du 14 au 20 novembre 2022
- Thème : « A quand le plein emploi pour les personnes en situation de handicap »
- Production notamment du programme régional de la SEEPH



Programme de la SEEPH 2021



Actions SEEPH

→ SEEPH 2022 :

- Vous souhaitez valoriser vos actions dans le cadre du programme régional ?
 Complétez ce formulaire avant le 23 septembre 2022 (1 formulaire = 1 action)
 cliquez ici
- Comme l'année dernière, possibilité de faire des demandes de financement auprès du GTR Coordination SEEPH avant le 30 septembre 2022. Pour + d'informations : <u>seeph@prith-cvl.com</u>
- Réunion de présentation des points clés de l'organisation de la SEEPH 2022 et de recueil des premiers retours d'actions le <u>9 juin prochain (14h-16h)</u> en visio-conférence.





Merci de votre attention!